

### PROCÈS-VERBAL

Deuxième assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 11 février 2025 à 19 h au Centre des Loisirs Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente

### PRÉSENCES :

### Membres avec droit de vote :

Mme Lynda FortinAdministratrice (2026)M. Bertrand GemmePrésident (2026)M. Michel HouleAdministrateur (2025)Mme Lise SanterreAdministratrice (2025)M. Maxime TurgeonVice-président (2025)Mme Yanti ZhangTrésorière (2026)

#### Membre sans droit de vote :

M<sup>me</sup> Catherine Vallières-Roland Conseillère municipale, district de Montcalm–Saint-

Sacrement

### **ABSENCES:**

M. Marc-Antoine Adam

Mme Isabelle Blackburn

Mme Myriam Reiss

Administrateur (2026)

Secrétaire (2025)

Administratrice (2025)

### **AUTRES PRÉSENCES:**

M. Olivier Pignac-Robitaille Coordonnateur à la planification des services, RTC Mme Émilie Tremblay-Potvin Conseillère en affaires publiques, RTC

M<sup>me</sup> Marie Lagier Cheffe d'équipe – consultations publiques

M. Martin Landry Secrétaire de soutien à la rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 12 personnes participent à l'assemblée.

# Ordre du jour

Ouverture de l'assemblée
Lecture de l'ordre du jour
Adoption du procès-verbal du conseil d'administration de l'assemblée du conseil de quartier de Saint-Sacrement du 14 janvier 2025
Présentation du Réseau de transport de la Capitale (RTC) sur la circulation de transit dans les rues résidentielles dans le quartier
Période d'informations et d'échanges réservée à Mme Catherine Vallières-Roland, conseillère municipale
Projets et implications du CQSS
Suivis mensuels
Période de questions et commentaires du public
Dossiers en attente de réponse/suivi
Résolutions
Trésorerie
Divers et correspondance

# Procès-verbal

#### 25-02-01 Ouverture de l'assemblée

M. Bertrand Gemme ouvre l'assemblée à 19 h 03.

### 25-02-02 Lecture de l'ordre du jour

Quelques ajouts ont été apportés, surtout dans les sections « résolutions » et « trésorerie ».

SUR UNE PROPOSITION DE MME LISE SANTERRE, DÛMENT APPUYÉE PAR MME YANTI ZHANG, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

## 25-02-03 Adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil de quartier de Saint-Sacrement du 14 janvier 2025

SUR UNE PROPOSITION DE M. MAXIME TURGEON, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHEL HOULE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procèsverbal du conseil d'administration de l'assemblée du 14 janvier 2025.

# 25-02-04 Présentation du RTC sur la circulation de transit dans les rues résidentielles dans le quartier

Mme Lagier présente les intervenants du RTC, soit Mme Tremblay-Potvin et M. Pignac-Robitaille.

Mme Vallières-Roland remercie ces intervenants pour leur présence, qui permettra de répondre à de nombreuses questions soulevées par les citoyens.

La présentation est jointe à la fin du présent procès-verbal.

Il est alors mentionné que, pour les parcours hors services, le RTC suggère des trajets à ses chauffeurs, mais ne peut les obliger à les suivre, ce qui pourrait expliquer en partie pourquoi la circulation de transit est constatée dans les rues résidentielles.

Une période de questions suit la présentation.

M. Gemme soumet les questions reçues par courriel. Une première, de Mme Cornélia Borgi, indique que celle-ci fait des plaintes à répétition et considère que les parcours 92 et 94 ne respectent pas les arrêts ni les tracés des parcours. Elle demande également des parcours raccourcis. M. Pignac-Robitaille s'est informé auprès de ses collègues et personne ne semble être au courant de cette problématique. Il suggère de faire une plainte au RTC. Des inspecteurs assureront alors un suivi.

M. Robert Michaud, résident de la rue Eymard, coin Garnier, est souvent inquiet pour la sécurité des jeunes qui traversent la rue. L'augmentation du trafic des autobus l'inquiète aussi. M. Pignac-Robitaille recommande à nouveau de s'adresser au service de plainte si le citoyen est témoin d'infractions routières. Il est par ailleurs normal que les autobus circulent dans des zones scolaires.

Mme Séverine rebondit sur le point de la vitesse. Elle a constaté, depuis le réaménagement de la rue Marguerite-Bourgeoys, un impact sur la rue Eymard et elle suggère des mesures d'atténuation de la vitesse. Elle déplore l'absence de suivi de la Ville. Mme Lagier transmettra les commentaires aux services concernés de la Ville.

Mme Anne, résidente de la rue Eymard, avoue être une « fan » du RTC. Comme ses voisines elle considère que la vitesse s'est accélérée, les autobus roulent dans un écosystème, au même titre que les automobiles. Tout ce trafic est dangereux, elle comprend les mesures prises par le RTC, mais considère néanmoins que la rue est devenue dangereuse.

M. Jocelyn se demande pourquoi les parcours 92 et 94 circulent sur l'avenue de Vimy. Il désire aussi souligner que, souvent dans la journée, des parcours « express » desservent le Cégep Garneau le midi. Il a constaté des comportements délinquants de certains chauffeurs, par exemple, qui empruntent la rue Garnier au lieu du boulevard de l'Entente. Les citoyens ont de la difficulté à comprendre ce type de comportements. Aussi, il s'explique mal le fait que les autobus attendent près du Cégep le moteur en marche. M. Pignac-Robitaille rappelle qu'il y a plus de 1 000 chauffeurs au RTC qui réalisent près de 4 200 déplacements par jour et qui ne peuvent tous être surveillés en temps réel. D'où l'importance de dénoncer ces comportements au RTC pour qu'un suivi adéquat soit réalisé.

M. Gemme revient sur les autobus stationnés sur le boulevard de l'Entente, une problématique qui a été dénoncée en décembre 2023 et qui perdure. Il suggère qu'un inspecteur soit affecté à l'intersection de l'avenue Marguerite-Bourgeoys ou de la rue Eymard et chemin Sainte-Foy pour observer des comportements inappropriés. M. Pignac-Robitaille réitère que, pour obtenir un suivi officiel, une plainte doit être déposée. Il ajoute que la zone d'attente sur le chemin Sainte-Foy n'est plus disponible. Mme Tremblay-Potvin suggère de regrouper les secteurs problématiques et de les transmettre à Marie Lagier qui fera le suivi avec le RTC pour aiguiller l'équipe de sécurité routière dans l'optique de sorties terrain dans le secteur Saint-Sacrement. Les plaintes peuvent être transmises individuellement au 311 ou au service à la clientèle du RTC lorsque les citoyens constatent des enjeux.

M. Pignac-Robitaille ajoute que le chauffeur en attente a deux options : demeurer en place ou circuler autour, ce qui ajoute à la circulation de transit. Des rappels sont souvent faits auprès des chauffeurs pour leur suggérer d'arrêter leur moteur à l'attente.

Mme Nathalie Côté, résidente de la rue Eymard, revient sur la préoccupation de voir passer les autobus sur la rue et remercie les présentateurs pour les informations transmises. Elle observe beaucoup de risques d'accident. Elle indique que la demande des citoyens est simplement d'augmenter la sécurité sur la rue, inclusion faite de la voie cyclable, compte tenu de l'inefficacité des arrêts obligatoires et de la limite de vitesse.

Mme Mary Jane Martin, aussi résidente de la rue Eymard, est d'avis que l'abri d'autobus situé sur le boulevard René-Lévesque Ouest, près de l'intersection de la rue Gérard-Morisset, côté Sud, est dangereux; l'abri d'autobus est souvent plein, les autos dépassent à droite. Elle ajoute qu'il faut protéger les citoyens. M. Pignac-Robitaille note le commentaire et s'engage à faire un retour au CQSS.

M. Nicolas Desbiens, résident de la rue Eymard, près de la piste cyclable, soulève un problème fondamental dans la cohabitation auto-autobus-vélos-piétons. Il indique qu'un accident est imminent à cette intersection. Il y a quelques années, un décès est survenu à l'intersection de la rue Eymard et chemin Sainte-Foy. Il dit qu'on ne devrait pas revivre ça et que l'on doit plutôt trouver ensemble des solutions.

Mme Fortin regrette que le recours à la plainte soit la solution universelle aux problèmes, à son avis l'organisation devrait être proactive. Elle questionne le manque de contrôle des chauffeurs en situation de transit. M. Pignac-Robitaille informe que la convention collective prévoit que le temps en transit (haut-le-pied « HLP ») n'est pas soumis à la surveillance de l'employeur.

Mme Santerre formule le même commentaire et demande que des messages soient transmis aux chauffeurs, pour qu'ils empruntent des voies de circulation moins dérangeantes. Elle renvoie à la stratégie de la Ville sur la sécurité routière et suggère que les chauffeurs devraient y adhérer.

M. Houle veut souligner qu'il serait approprié d'investir dans la surveillance.

M. Gemme remercie les présentateurs et souhaite les revoir dans deux ans pour réaliser les suivis appropriés.

Mme Vallières-Roland a pris en note les éléments qui concernent la Ville et s'engage à faire les suivis auprès de la directrice de l'arrondissement de La Cité-Limoilou. Dans la nouvelle stratégie de sécurité routière, les gens les plus vulnérables seront priorisés. Des points de vigilance ont été identifiés et ils pourront être discutés au conseil d'arrondissement.

Mme Lagier conclut en mentionnant qu'une rencontre entre le RTC et les conseils de quartier se tiendra le 20 mars prochain.

# 25-02-05 Période d'informations et d'échanges réservée à Mme Catherine Vallières-Roland, conseillère municipale

Mme Vallières-Roland aborde les événements récents aux États-Unis. Elle précise que la Ville et le maire sont proactifs. Il sera nécessaire d'être actif, de développer des projets importants pour Québec en matière de logement et de transport (tramway), afin de créer de l'emploi, faire en sorte que la Ville soit plus résiliente par rapport à ce qui se passe là-bas.

Également, elle indique qu'il importe de favoriser la politique d'achat local, de réviser des programmes sur le plan du développement économique et de la diversification des marchés. Le maire est allé récemment à Ottawa pour se concerter avec les autres maires des grandes villes canadiennes, et que des liens soient établis avec les provinces.

Le maire et Mme Vallières-Roland iront à Washington au mois de mars, ils auront accès à des réseaux de maires, via l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent, et pourront parler à des membres du congrès des impacts importants des décisions sur les entreprises. Elle indique que c'est angoissant ce qui se passe en ce moment, mais que nos entreprises sont bien positionnées. En effet, Québec se classe au premier rang des villes québécoises au niveau de la charge fiscale.

Sur une note plus légère, Mme Vallières-Roland tient à souligner trois événements. Tout d'abord le Carnaval de Québec qui se déroule jusqu'au 16 février, dans le cadre duquel le défilé de la Haute-Ville est prévu samedi prochain. Deuxièmement, le Tournoi International Hockey Pee-Wee de Québec, qui se tiendra du 12 au 23 février, pour lequel, en collaboration avec le RTC, des navettes seront disponibles. Enfin, le Pentathlon des neiges qui se tiendra pour sa part du 14 au 23 février. Ce sont de tels événements qui font de Québec une ville animée et dynamique.

## 25-02-06 Projets et implications du CQSS

### > Départ de Mme Myriam Reiss comme administratrice du CQSS

Mme Reiss a récemment transmis un courriel au conseil visant à annoncer sa démission à titre d'administratrice du CQSS.

# Résolution 25-02-07

SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME, DÛMENT APPUYÉE PAR TOUS LES AUTRES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL DE QUARTIER PRÉSENTS CE SOIR, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de remercier Mme Myriam Reiss pour son engagement et son dévouement envers son quartier, notamment pour l'activité de la Fête nationale du Québec, édition 2024.

Programme de soutien à la mobilisation pour les conseils de quartier – Initiatives en faveur de la biodiversité.

Ce programme est à suivre et des informations peuvent être obtenues en consultant l'hyperlien.

> Subventions pour le Défi Ensemble, on bouge sont ouvertes.

Des informations peuvent être obtenues en consultant l'hyperlien.

Imaginons nos bibliothèques municipales : la population est invitée à partager ses idées. Voir le <u>communiqué</u> de la Ville à cet effet.

Mme Vallières-Roland souligne que les besoins et priorités ont changé depuis la COVID-19, il est donc important de mener une consultation pour bien comprendre les attentes et les besoins de la population et savoir où faire des investissements. Par exemple, la bibliothèque Gabrielle-Roy fait partie des 12 (sur 26) qui ont fait l'objet de rénovations. La consultation

touchera aussi l'animation et les activités qui vont se dérouler dans les bibliothèques. La consultation s'effectue pour chacun des arrondissements et il est important d'y participer.

#### Activité Nettoie ton kilomètre

Cette activité reste à explorer, il serait intéressant de la faire. Une date pourrait être proposée au printemps, les sacs d'ordures seront fournis.

### Activité d'échange de l'assemblée générale annuelle (AGA) / Idée pour l'AGA

Mmes Santerre et Fortin travaillent sur un projet d'animation à l'AGA qui se tiendra le mardi 8 avril. Elles proposent l'activité d'échange proposée par la Ville dans le cadre du nouveau Plan d'urbanisme et de mobilité.

La Ville a beaucoup évolué entre 2005 et 2025. L'activité serait d'une durée de 1h30. Des données démographiques seront présentées afin de mettre l'accent sur les problématiques locales (comparatif 2005 versus 2021). Un choix sera fait dans les thématiques (milieux de vie, population et mobilité). Il sera possible de s'exprimer aussi sur les autres thématiques. Les membres du conseil d'administration pourraient être les animateurs, secrétaires et rapporteurs. Une demande d'aide financière peut être présentée à la Ville pour obtenir des collations.

## Résolution 25-02-08

SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MAXIME TURGEON, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de mandater Mmes Lise Santerre et Lynda Fortin pour organiser l'activité d'échange sur le nouveau Plan d'urbanisme et de mobilité qui se tiendra lors de l'AGA du 8 avril, incluant la présentation d'une demande d'aide financière.

### Google Workspace des conseils de quartier

Tous les membres du conseil d'administration se sont inscrits, il sera donc désormais possible de tenir des séances de travail sur Google Meet.

## Déneigement des rues

M. Gemme considère aberrant que les lumières clignotent jusqu'au lendemain matin. Il demande s'il serait possible d'éteindre les feux clignotants quand la rue est déneigée. Mme Vallières-Roland assure que ça va se faire, qu'une grande avancée permettra d'activer de façon ciblée les feux clignotants. Elle n'est cependant pas en mesure d'affirmer à quel moment ce changement sera fonctionnel.

#### 25-02-07 Suivis mensuels

# > Suivi de la Table de concertation vélo (TCV) des conseils de quartier

M. Turgeon n'a pas assisté à la dernière rencontre. Un mémoire est en cours de rédaction pour la consultation sur le Plan d'urbanisme et de mobilité. Un projet de convergence vélo est en préparation par les conseils de quartier avec Accès transports viables.

# > Suivi du Centre des Loisirs Saint-Sacrement (CLSS)

Il n'y a rien de particulier à communiquer.

# > Suivi de la <u>Paroisse Saint Pierre-Julien Eymard</u> (PSPJE)

L'appel d'offres devrait être déposé très prochainement. Au niveau des marguilliers, une démission a été reçue et un autre est présentement absent, pour maladie. Une élection pour les postes vacants ne semble pas nécessaire à ce moment.

## Suivi du comité de revalorisation de <u>l'Espace communautaire Saint-Sacrement</u> (ECSS)

M. Turgeon souligne l'avancement du dossier par la signature du contrat avec Entremise qui est une firme spécialisée dans le domaine de la requalification du patrimoine bâti. L'organisme a déjà en main l'information pertinente, notamment à la suite de la consultation publique tenue par la Ville il y a deux ans. Des rencontres sont prévues avec les acteurs du milieu, par exemple le centre des loisirs Saint-Sacrement (CQSS) et centre local de services communautaires (CLSC). Le travail va donc débuter dans les prochaines semaines ou prochains mois.

M. Gemme soulève l'idée d'inviter Entremise à l'AGA.

Mme Fortin demande quel sera l'échéancier de ces travaux. L'accompagnement s'échelonnera sur deux ans.

## > Suivi de la présentation Zoom de la Politique de stationnement du 29 janvier 2025

M. Gemme considère que la présentation était intéressante. Des changements seront à venir et le conseil sera vigilant.

# Suivi du projet d'initiative pour l'activité de formation de sculpture sur glace en collaboration avec Mouvement Desjardins et le Carnaval de Québec du 8 février

M. Gemme conclut qu'il s'agit d'un succès, ayant rassemblé environ 160 participants, dont environ 60 % en provenance de l'extérieur de la région. Tout le monde souhaite que l'activité revienne en 2026, elle pourrait alors être intégrée dans une éventuelle journée de festivités sur le chemin Sainte-Foy dans le cadre du projet de dynamisation des artères commerciales de la Ville de Québec. Une personne assurera le déneigement des sculptures jusqu'au 28 février 2025 pour la somme de 100\$ (déjà inclus dans le budget de l'activité).

Mme Vallières-Roland appuie l'initiative et ajoute que les équipes de la Ville pourront apporter leur soutien à l'organisation.

Mme Marie-Claire Bérubé, résidente du quartier, aborde la situation des gens à mobilité réduite. Elle demande s'il serait possible de surélever les blocs, car il est nécessaire de se mettre à genoux pour les sculpter. Elle indique également que cela pourrait permettre de mieux apprécier les sculptures. M. Gemme considère qu'il s'agit d'une bonne idée, surtout si l'activité est déplacée dans la zone commerciale du chemin Sainte-Foy.

L'urgence de <u>l'Hôpital du Saint-Sacrement accrédité amie des aînés</u>.

En décembre 2024, après un an de travaux, l'urgence de l'Hôpital du Saint-Sacrement est devenue la troisième au Québec (après celles de Sherbrooke et de Granby) à obtenir la prestigieuse accréditation « Urgence amie des aînés » décernée par l'Association des médecins d'urgence des États-Unis.

Cette urgence est celle qui, dans toute la province de Québec, accueille la plus grande proportion de personnes de 75 ans et plus, suivie en deuxième position de l'urgence de l'Hôpital Saint-François d'Assise.

## Résolution 25-02-09

SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHEL HOULE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de féliciter l'équipe qui a préparé le dossier d'accréditation ayant permis d'obtenir cette reconnaissance pour l'urgence de l'Hôpital du Saint-Sacrement.

### 25-02-08 Période de questions et commentaires du public

M. David Racine, affirme que les gens sont écœurés des pistes cyclables et il ne souhaite pas revenir là-dessus. Par ailleurs, il appert que de nouveaux feux de circulation peuvent fonctionner à l'aide de l'intelligence artificielle, ce qui pourrait aider à réguler la circulation. Mme Vallières-Roland répond que la Ville utilise présentement un gestionnaire artériel, qui permet de mieux synchroniser les feux et d'assurer une circulation plus fluide. L'utilisation débute, les responsables de la Ville travaillent en projet « pilote ».

### 25-02-09 Dossiers en attente de réponse/suivi

Suivi de la demande du fonds de 3 000,00 \$ du Programme de mobilisation à la sécurité routière 2024 à 2025 accordé par la Ville de Québec - projets (en attente de réponse de la Ville de Québec suivant le dépôt du projet)

En attente de la Ville de Québec.

- Suivi du rôle du CQSS lors de démolitions de bâtiments (réponse du Comité de démolition de la Ville de Québec suivant le dépôt d'une résolution)
- M. Gemme a été agréablement satisfait de la réponse, d'autant plus qu'elle vise l'ensemble des conseils de quartier :

« Le secrétariat de la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec transmettra dorénavant par courriel à l'ensemble des conseils de quartier une copie de l'affichage public des demandes de démolition assujetties au R.V.Q. 3117 (Règlement relatif à la démolition d'immeubles patrimoniaux). Ce courriel sera transmis au même moment que l'affichage sur le bâtiment et fera mention de l'ensemble des demandes devant être traitées à une séance ciblée. Il sera transmis à tous les conseils de quartiers de la Ville, habituellement au début du mois en prévision de la séance prévue dans le mois courant. Les conseils de quartier ou les personnes intéressées à soumettre leurs commentaires écrits à l'attention de la CUCQ devront suivre les procédures et délais à cet effet. Il sera également possible de participer aux auditions publiques qui auront lieu lors de ces séances publiques ».

Mauvaise indication des GPS au coin de chemin Sainte-Foy et de l'avenue Holland depuis les changements de signalisation

Ce problème est toujours à régler. Mme Vallières-Roland fera un suivi.

#### 25-02-10 Résolutions

Résolution pour fixer le montant de 130,00 \$ offert au secrétaire de soutien pour la rédaction des procès-verbaux de l'année

## Résolution 25-02-10

SUR UNE PROPOSITION DE MME LISE SANTERRE, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHEL HOULE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de fixer à 130,00 \$ le montant qui sera versé, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025, au secrétaire de soutien pour la rédaction du procès-verbal d'une assemblée du conseil de quartier.

> Résolution pour adopter les prévisions budgétaires du conseil de quartier

Mme Zhang précise qu'un effort spécial sera fait pour réintégrer au budget les sommes qui n'ont pas été dépensées dans les années antérieures.

# Résolution 25-02-11

SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME, DÛMENT APPUYÉE PAR MME YANTI ZHANG, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter les prévisions budgétaires du conseil de quartier, telles qu'elles apparaissent ci-après :

Résolution pour le paiement de 275,00 \$ au secrétaire de soutien pour la rédaction du rapport annuel;

# Résolution 25-02-12

SUR UNE PROPOSITION DE M. MICHEL HOULE, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MAXIME TURGEON, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de fixer à 275,00 \$ le montant qui sera versé au secrétaire de soutien pour la rédaction du rapport annuel 2024 du conseil de quartier.

Résolution pour demander à la Ville de Québec de reporter la somme de 461,49 \$ restante de l'activité de sculpture sur glace édition 2025 pour l'édition 2026;

# Résolution 25-02-13

SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME, DÛMENT APPUYÉE PAR MME YANTI ZHANG, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de demander à la Ville de reporter la somme de 461,49 \$ restante de l'activité de sculpture sur glace édition 2025 pour l'édition 2026.

#### 25-02-11 Trésorerie

> Paiement de 120,00 \$ au secrétaire de soutien (Résolution 23-04-20);

## Résolution 25-02-14

SUR UNE PROPOSITION DE MME LYNDA FORTIN, DÛMENT APPUYÉE PAR MME LISE SANTERRE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer la facture de 120,00 \$ au secrétaire de soutien à la rédaction pour la rédaction du procès-verbal du 11 février 2025.

Paiement de 80, 00 \$ à M. Bertrand Gemme pour rembourser les services de MM. David Racine et Richard Gauthier pour l'activité de sculpture sur glace;

## Résolution 25-02-15

SUR UNE PROPOSITION DE M. MICHEL HOULE, DÛMENT APPUYÉE PAR MME LISE SANTERRE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer 80,00 \$ à M. Bertrand Gemme pour rembourser les services de M. David Racine et de M. Richard Gauthier pour l'activité de sculpture sur glace.

Paiement de 60,00 \$ à M. Bertrand Gemme pour rembourser les services de M. Olivier Gemme pour l'activité de sculpture sur glace;

## Résolution 25-02-16

SUR UNE PROPOSITION DE MME LYNDA FORTIN, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHEL HOULE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer 60,00 \$ à M. Bertrand Gemme pour rembourser les services de M. Olivier Gemme pour l'activité de sculpture sur glace.

Paiement de 46,34 \$ à M. Bertrand Gemme pour l'achat d'items de sécurité pour l'activité de sculpture sur glace;

# Résolution 25-02-17

SUR UNE PROPOSITION DE M. MICHEL HOULE, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MAXIME TURGEON, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer 46,34 \$ à M. Bertrand Gemme pour l'achat d'items de sécurité (dossard et ruban de sécurité) pour l'activité de sculpture sur glace.

> Paiement de 344,93 \$ à Déneigement Viking pour l'activité de sculpture sur glace;

# Résolution 25-02-18

SUR UNE PROPOSITION DE MME LYNDA FORTIN, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MAXIME TURGEON, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer 344,93 \$ à Déneigement Viking pour l'activité de sculpture sur glace.

> Paiement de 61,23 \$ à Mme Yanti Zhang pour le paiement du Registraire des entreprises;

# Résolution 25-02-19

SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHEL HOULE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer 61,23 \$ à Mme Yanti Zhang pour le paiement du Registraire des entreprises.

> Paiement de 8 163,23 \$ à Sculpture BeauRegard pour l'activité de sculpture sur glace;

# Résolution 25-02-20

SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME, DÛMENT APPUYÉE PAR MME LYNDA FORTIN, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer 8 163,23 \$ à Sculpture BeauRegard pour l'activité de sculpture sur glace.

Par suite d'une question de M. Turgeon, il est précisé que les blocs valent 3 500 \$, tandis que l'accompagnement est chiffré à 3 600 \$ (ces prix étant assujettis aux taxes).

### 25-02-12 **Divers et correspondance**

#### > Formations ou rencontres

Sujet	Date	Heures	Nbre membres CA
Séance d'information sur les appareils combustibles	7 janvier 2025	19h00 à 21h00	1
Rencontre PSPJE	13 janvier 2025	19h00 à 21h30	1

## > Revue médiatique

- https://ici.radio-canada.ca/tele/le-telejournalquebec/site/segments/reportage/1988255/travaux-durgence-et-nouvelle-vocationpour-leglise
- <a href="https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/premiere-heure/segments/rattrapage/1988859/travaux-urgence-et-nouvelle-vocation-pour-eglise-tres-saint-sacrement">https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/premiere-heure/segments/rattrapage/1988859/travaux-urgence-et-nouvelle-vocation-pour-eglise-tres-saint-sacrement</a>
- <a href="https://www.chudequebec.ca/a-propos-de-nous/publications/revues-en-ligne/le-chuchoteur/tableau-d-honneur/l%E2%80%99urgence-de-l%E2%80%99hopital-du-saint-sacrement-accredit.aspx">https://www.chudequebec.ca/a-propos-de-nous/publications/revues-en-ligne/le-chuchoteur/tableau-d-honneur/l%E2%80%99urgence-de-l%E2%80%99hopital-du-saint-sacrement-accredit.aspx</a>

### 25-02-13 Levée de l'assemblée

SUR UNE PROPOSITION DE MME LYNDA FORTIN, DÛMENT APPUYÉE PAR MME LISE SANTERRE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever l'assemblée à 21h23.

La prochaine assemblée ordinaire du conseil de quartier aura lieu le mardi le 11 mars 2025.

Martin Landry
Secrétaire de soutien à la rédaction



# Plan de la présentation



Portrait du secteur

Service actuel et desserte

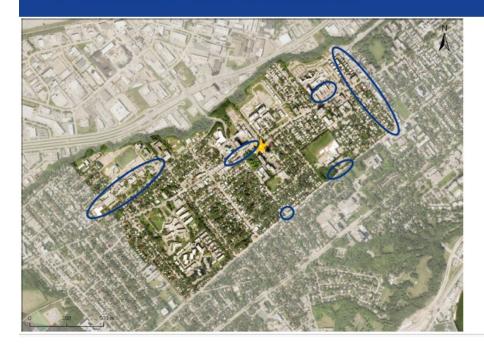
Circulation

Sécurité routière

**Questions** 

# Portrait du secteur





Le SAMI

Belvédère: + de 3 100

Garneau: + de 2 200

Hôpital: 325

Secondaire et IA: 512

Holland/René-L.: 613

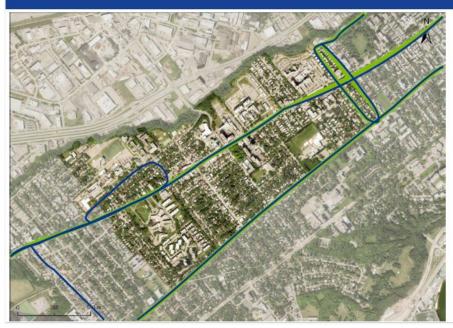
Holland/Ste-Foy: 832

En tout, + de 8 000

3

# Service actuel





- P-1 Vers Gare fluviale / Cap-Blanc P-79 Vers Terminus Les Saules via Université
- P-92 Vers Saint-Augustin via boul.
- P-93 Vers Champigny via boul. Laurier
- P-94 Vers Saint-Augustin (CNDF) via boul. Laurier
- P-107 Vers Marly et vers Gare de Palais
- P-185 Vers Neufchâtel via Galeries M-800 Vers Marly et Chutes-Montmorency
- M-801 Vers Marly et Charlesbourg
- M-802 Vers D'Estimauville
- M-807 Vers Marly et Place d'Youville

# La desserte





Changements en 2023





Demande le 17 juin pour un ajout d'arrêt et réception d'une pétition en juillet 2022 pour desservir le #1500 boul. de l'Entente

38 voyages en semaines

Près de 90 montées par jour sur l'arrêt (P92 et 94 seulement)

# Une journée de travail

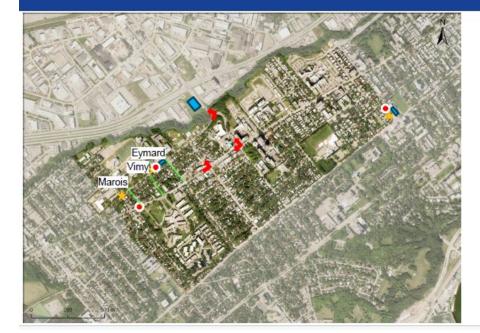


Ligne	Desc origine	Début	Fin	Desc destination
	garage des rocailles	10:52	11:05	terminus charlesbourg
330	terminus charlesbourg	11:05	11:35	e.ste-foy / e.marois
	e.ste-foy / e.marois	11:38	11:40	o.de l'entente / e.de vimy
94	o.de l'entente / e.de vimy	11:55	12:13	o.laurier / e.lavigerie
	o.laurier / e.lavigerie	12:16	12:25	terrain quatre-bourgeois
13	terrain quatre-bourgeois	12:33	13:34	terminus quatre-bourgeois
13	terminus quatre-bourgeois	13:40	14:42	terrain quatre-bourgeois
	terrain quatre-bourgeois	14:48	14:54	e.marly (min.du revenu)
25	e.marly (min.du revenu)	14:56	15:39	terminus d'youville
	terminus d'youville	15:47	15:53	n.cfontaine/s.rené-lévesque
289	n.cfontaine/s.rené-lévesque	15:53	16:43	e. george-muir / o.de l'argon
	e. george-muir / o.de l'argon	16:47	17:12	o.de l'entente / e.marois
344	o.de l'entente / e.marois	17:12	17:57	e. rang st-ignace / o. forain
	e. rang st-ignace / o. forain	17:57	18:23	garage des rocailles

7

# La circulation





- ★ Début de parcours
- Fin de parcours
  - Zone d'attente

# La circulation





- Début de parcours
- Fin de parcours
- Zone d'attente

# À l'hiver 2025

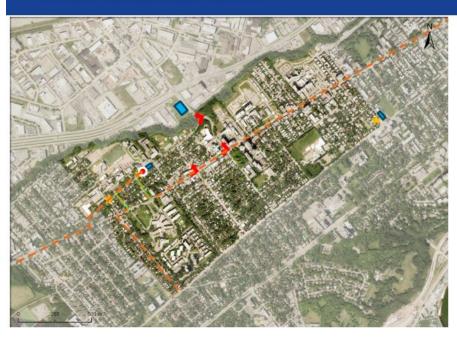
48 mouvements par jour

- 2 Eymard
- · 3 Marois
- 43 Vimy

9

# La circulation





- Début de parcours
- Fin de parcours
- Zone d'attente

## À l'hiver 2025

43 mouvements par jour

- 3 Marois
- 9 Émile-Côté
- 31 Vimy

# Sécurité routière



# Nous sommes sur le terrain!

- Équipe d'inspecteurs sur le réseau
- · Préventionnistes sur le terrain en support
- Activités de sensibilisation
- · Diffusion de messages internes
- · Intervention auprès des chauffeurs

Si vous voyez un comportement qui vous semble non approprié ou une situation qui semble dangereuse, communiquez avec nous!

11

# **Questions?**



# Nous joindre

418 627-2511

- Renseignements généraux et questions – option 1
- Commentaires et plaintes option 3
   Du lundi au vendredi
   9h30 à 12h, 13h à 15h30

www.rtcquebec.ca
Formulaires de contact en ligne disponibles en tout temps

# Annexe 1 - Suivi des résolutions

Aide-mémoire – Résolutions courantes (en gris, suivi complété)						
No, sujet, procès-verbal	Destinataire	Demande ou recommandation	Suivi			
24-09-32 – Projet	Ville de Québec	Adopter le Cadre de référence afin que				
communauté bleue		Québec devienne une Communauté				
		bleue, soit les trois résolutions				
		suivantes:				
		Que la Ville de Québec reconnaisse				
		et affirme que le droit à l'eau potable et				
		aux services d'assainissement est un				
		droit de la personne ;				
		Que la Ville de Québec mette fin				
		progressivement à la vente de bouteilles				
		d'eau jetables dans les installations				
		municipales, les concessions détenues				
		ou gérées par la municipalité et les				
		machines distributrices qui se trouvent				
		dans les établissements publics, à				
		condition qu'il y ait un accès à l'eau				
		potable municipale dans ces				
		établissements ;				
		Que la Ville de Québec s'oppose à				
		la privatisation, sous toutes ses formes,				
		des infrastructures et des services d'eau				
		et d'eaux usées dont elle est propriétaire				
		et s'engage à maintenir le financement,				
		la propriété, l'exploitation et la gestion				
		publics de ces services ;				
		Et que la Ville s'engage de plus à :				
		- Prévoir plus de pichets d'eau pour les				
		assemblées et les activités municipales ;				
		- Lancer une campagne de				
		sensibilisation auprès du personnel et				
		de la population pour expliquer les				
		raisons qui sous-tendent ces décisions ;				
		- S'opposer à la privatisation, sur toutes				
		ses formes, des infrastructures et des				
		services d'eau et d'eaux usées, y				
		compris par l'entremise de partenariats				
		public-privé ou de contrats de service de				
		courte durée, et de s'engager à				
		maintenir le financement, la propriété,				
		l'exploitation et la gestion publics de ces				
		services;				
		- Encourager le gouvernement fédéral à				
		assumer sa responsabilité visant à				
		soutenir les infrastructures municipales				
		en investissant dans un fonds national				
		d'infrastructures d'eau et d'eaux usées				
		répondant aux besoins croissants en				
		matière de renouvellement et de				
		prolongement des systèmes d'eau et				

		d'eaux usées, ce fonds devant financer uniquement des projets publics ;	
24-09-31 – Programme Nouveaux Horizons pour les aînés	Emploi et Développement social Canada	Obtenir une subvention pour organiser des spectacles visant à contrer la solitude chez les aînés	
24-09-28 – Sécurité près des intersections principales	Ville de Québec	Mener une campagne de communication et de sensibilisation structurée pour rejoindre les usagers de la route et les sensibiliser aux comportements; Instaurer et assurer une surveillance policière des voies	
24-05-13 - Demander d'aménager les infrastructures nécessaires afin d'obtenir un réseau Wi-Fi gratuit et fiable entre les intersections du chemin Sainte-Foy et de l'avenue Holland incluant le périmètre du secteur de l'église du Très-Saint-Sacrement ainsi que tout le chemin Sainte-Foy jusqu'à l'intersection de l'avenue Madeleine-de- Verchères	Ville de Québec	Obtenir un réseau Wi-Fi gratuit et fiable sur les principales rues du quartier	Le Wi-Fi devrait être déployé dans la prochaine année dans ce secteur
23-07-48 - Installation de poubelles publiques dans le quartier Saint-Sacrement	Ville de Québec	Installation de poubelles (déchets et recyclage) à des endroits stratégiques dans le quartier Saint-Sacrement	En cours d'analyse à la Ville de Québec
23-03-14 – Accès au parc de l'école primaire Holland, mars 23	Groupe de citoyens	Appui à la démarche citoyenne du quartier pour obtenir un accès au parc de l'école primaire Holland.	En attente de réponses de la conseillère municipale

**Légende** : BPT Bureau de projet du tramway.